

CENTRE HOSPITALIER LEON BINET

Unité de Chirurgie Ambulatoire (U.C.A.)

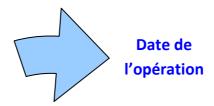
Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h sauf jours fériés

Tel: 01.64.60.40.52

Standard Hôpital : 01 64 60 40 00

PASSEPORT AMBULATOIRE

LE PATIENT		
NOM	_PRENOM	
ADRESSE		_
TEL FIXE	TEL MOBILE	
LE MEDECIN TRAITANT		
NOM		
ADRESSE		_
TELEPHONE	FAX	



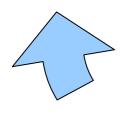


Entrée

Retour à domicile



Admission







Sortie



Séjour



A LIRE ATTENTIVEMENT ET A RAPPORTER

A LA CONSULTATION D'ANESTHESIE

ET LE JOUR DE L'INTERVENTION

Bienvenue dans l'unité de Chirurgie Ambulatoire.

Le passeport ambulatoire de l'établissement a été spécialement rédigé afin de vous apporter toutes les informations et conseils nécessaires à votre hospitalisation.

Nous souhaitons que ce passeport vous aide à préparer toutes les étapes de votre hospitalisation.

Nous serons attentifs à toutes vos remarques et suggestions.

Le livret d'accueil du centre hospitalier Léon Binet vous apportera des renseignements complémentaires sur l'organisation générale de l'hôpital.

La Direction et l'équipe du service vous remercient de votre confiance.

QUELQUES INFORMATIONS SUR L'AMBULATOIRE

Le centre hospitalier Léon Binet dispose d'une infrastructure spécifique et performante de chirurgie ambulatoire permettant de réaliser en sécurité les interventions et explorations en chirurgie viscérale et vasculaire, orthopédie, urologie, gastro-entérologie, gynécologie, ORL et chirurgie plastique.

Toutes les études confirment l'intérêt de la chirurgie ambulatoire, lorsqu'elle est possible : confort supérieur, sécurité accrue, réduction du risque d'infection nosocomiale, meilleurs résultats à long terme et satisfaction des patients.

1. Avant l'intervention

Cette prise en charge impose des précautions spécifiques et votre participation.

Des rendez-vous vont vous êtes précisés et des ordonnances délivrées : il est impératif de respecter ces prescriptions.

La veille de l'intervention, nous vous appellerons pour vous préciser à quelle heure vous devez vous présenter à l'hôpital. Si vous avez une modification de votre état de santé (fièvre, toux,...) signalez-le nous.

Avant toute anesthésie pour un acte ambulatoire, il est important de lire attentivement ces recommandations et de demander toutes explications complémentaires que vous souhaiteriez avoir.

2. Le jour de l'intervention

- Vous devez rester à jeun (ne rien boire, ni manger, ni fumer) durant les 12 heures précédant l'heure prévue de l'anesthésie.
- ➤ Vous pouvez prendre vos médicaments habituels, s'ils ont été autorisés par l'anesthésiste lors de votre consultation, à la condition de ne prendre qu'une seule gorgée d'eau.
- ➤ Vous devez prendre une douche antiseptique avant de vous rendre à l'hôpital. Vous ne devez pas vous maquiller et ne pas mettre de vernis à ongle aux mains et aux pieds. Vous devez enlever tous vos bijoux (y compris l'alliance). Ne mettez pas vos lentilles de contact.
- > Faites vous accompagner.
- N'apportez ni argent, ni bijou, ni objet de valeur.

3. Après l'anesthésie

- > Une hospitalisation la nuit ne peut être exclue.
- ➤ Ne quittez pas l'établissement avant d'avoir obtenu l'autorisation de l'anesthésiste ou du chirurgien
- Vous n'êtes pas autorisé à sortir seul de l'hôpital. Vous ne devez pas rester seul chez vous, la nuit suivant l'anesthésie.
- ➤ Pendant 24h, ne conduisez pas de véhicule, n'utilisez pas d'appareil potentiellement dangereux et ne prenez pas de décision importante, car votre vigilance peut être abaissée sans que vous vous en rendiez compte.
- Vous pouvez boire et manger légèrement. Ne prenez pas d'alcool.

Après avoir pris connaissance de ces diverses recommandations, nous vous demandons de signer la feuille de consentement jointe pour valider votre accord avec la procédure proposée. Pour les mineurs, la signature des parents est indispensable.

CONSULTATION CHIRURGICALE

Le chirurgien :	

- > Votre chirurgien vous a proposé une prise en charge ambulatoire et une date d'intervention.
- ➤ Il vous a informé sur les risques inhérents à votre opération chirurgicale. Nous devons recueillir votre consentement avant cette intervention. Lisez attentivement le « consentement éclairé », et rapportez-le signé, le jour de la consultation d'anesthésie.
- ➤ Il vous a informé de la nécessité de désigner une personne de confiance. Lisez attentivement la fiche d'information et rapportez le formulaire signé, le jour de la consultation d'anesthésie.
- ➤ Après la consultation chirurgicale, vous devez vous rendre tout de suite au 2^{ème} étage du bâtiment principal, et vous présenter au bureau des programmatrices situé à droite du secrétariat.

PROGRAMMATION DE VOTRE INTERVENTION

- > Les programmatrices organiseront votre prise en charge et noteront dans ce livret :
 - Les rendez-vous de consultation d'anesthésie et de consultation spécialisée, si besoin;
 - Les rendez-vous de bilan sanguin, d'examens radiologiques, etc...
- ➤ Elles vous remettront également des documents (ordonnances, informations spécifiques, ...)

➤ Elles vous téléphoneront la veille de l'intervention pour vous confirmer l'heure et la date de votre admission dans l'Unité de Chirurgie Ambulatoire.

VOS RENDEZ VOUS

<u>Laboratoire</u> (si besoin)	
Date :	Heure :
Consultation d'anesthésie	
Nom du praticien :	
Date :	_Heure :
	ette consultation, ce livret, les des examens radiologiques et t.
<u>Hospitalisation</u>	
Date :	Heure :
minuit, la veille, ne pas avoir fur avoir respecté les prescriptions	ous devez être <u>à jeun</u> depuis mé ou bu quelconque boisson et d'hygiène corporelle. It accompagné. Il est <u>INTERDIT</u>

de conduire.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Documents remis:

Ordonnance de savon antiseptique	
Conseils d'hygiène corporelle	
Bilan pré-opératoire adulte	
Bilan pré-opératoire enfant	
Ordonnance d'EMLA	
Questionnaire pré-anesthésique adulte	
Questionnaire pré-anesthésique enfant	
Autorisation d'opérer	
Feuille de pré-admission	
Ordonnance de dosage du TP*	

Comment nous joindre?

Unité de Chirurgie Ambulatoire :

Infirmières : 01.64.60.40.52 Programmatrice : 01.64.60.47.13

^{*} Taux de Prothrombine

LA CONSULTATION D'ANESTHESIE

- Aucune intervention n'est possible sans consultation d'anesthésie préalable;
- ➤ L'anesthésiste pourra récuser une prise en charge ambulatoire ;
- ➤ Apporter toutes vos ordonnances, carte de groupe sanguin et tous documents relatifs à votre état de santé ;
- Remettre le questionnaire d'anesthésie ;
- Remettre les documents que vous deviez consulter, compléter et signer :
 - Consentement éclairé
 - Autorisation d'opérer (mineurs et tutelles)
 - Formulaire « Personne de confiance »

⇨	L'anesthésiste confirme l'hospitalisation en UCA le	_à	h.
⇒	L'hospitalisation est reportée le		
⇔	Vous devez être à jeun (ni boire, ni manger, ni fumer) à partir de _		h.

LA PRE ADMISSION

Après votre passage auprès des programmatrices, vous devez préparer votre dossier administratif en effectuant votre **pré-admission** auprès du bureau des Admissions, situé dans le hall d'entrée de l'hôpital.

Elle est obligatoire, et aucune hospitalisation n'est possible en son absence.

Vous devez vous munir de :

- ⇒ Votre pièce d'identité
- ⇒ Votre carte vitale
- ⇒ L'attestation de votre mutuelle
- ⇒ La fiche d'admission complétée



LA VEILLE DE L'INTERVENTION

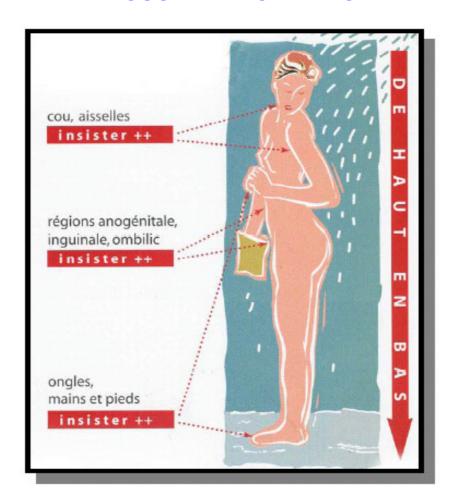
L'anesthésie ambulatoire impose certains impératifs :

- > A partir de l'heure prescrite :
 - Vous devez rester à jeun (ni boire, ni manger)
 - Vous ne devez pas fumer
 - Ni bonbon, ni chewing-gum
 - Vous ne devez consommer aucune boisson alcoolisée (y compris cidre et bière)
- Après accord de l'anesthésiste, vous pourrez prendre votre traitement habituel, avec une petite gorgée d'eau;
- ➤ Enlevez vernis à ongle et bijoux (y compris l'alliance) avant l'hospitalisation ;
- ➤ Ne mettez pas vos lentilles de contact ;
- Signalez toute prothèse ou appareil dentaire amovible ; mais vous pouvez apporter vos prothèses auditives ;
- N'oubliez pas d'apporter les résultats des examens qui vous ont été prescrits ;
- Nous vous téléphonerons la veille de l'intervention pour vous confirmer l'heure de votre admission en UCA :
 - Signalez toute modification récente de votre état de santé (grossesse, maladie récente, fièvre inexpliquée, infection,...);
 - Signalez toute prise récente de médicament (aspirine, nouveau traitement prescrit par votre médecin).

LA LUTTE CONTRE LES INFECTIONS NOSOCOMIALES

- La veille de l'intervention, en fin de journée, prenez une douche complète en utilisant le savon antiseptique prescrit;
- ➤ Soyez particulièrement attentif en nettoyant l'ombilic, les zones poilues et les plis ;
- ➤ Lavez-vous les cheveux avec le même savon antiseptique, et n'appliquez ni laque, ni gel ;
- Coupez ras et nettoyez soigneusement les ongles des mains et des pieds;
- > Enlevez les bagues, alliances et vernis à ongles ;
- > Dormez dans du linge propre.

LA DOUCHE PRE OPERATOIRE



LE SEJOUR

Rappelons qu'aucune hospitalisation n'est envisageable sans pré-admission et consultation d'anesthésie préalable.

Le matin	de l'in	terver	ntion :

- Vous êtes à jeun depuis l'heure prescrite ;
- Vous vous brossez soigneusement les dents ;
- > Vous n'utilisez aucun maquillage;
- ➤ Vous n'emmenez aucun bijou (y compris l'alliance), ni argent, ni carte de paiement ou chéquier ;
- Vous êtes accompagné à l'hôpital : <u>il est formellement interdit</u> <u>de conduire le jour d'une anesthésie générale.</u>

<u>L'accompagnant</u> :	
Nom et Prénom	
Tél fixe :	Portable :

Apportez:

- ➤ Ce livret;
- > Votre carte de groupe sanguin ;
- > Votre carte vitale et l'attestation de votre mutuelle ;
- > Les radios et examens concernant l'intervention ;
- L'ordonnance de votre médecin et les médicaments prescrits;
- Votre carnet de santé.

Vous serez **hospitalisé** dans l'Unité de Chirurgie Ambulatoire (UCA) à partir de 7 heures.

L'UCA est située au 2^{ème} étage, à droite, après le bureau des programmatrices.

Présentez-vous directement à l'infirmière :

- ➤ Elle vérifiera votre identité et complètera votre dossier ;
- > Elle s'assurera du respect des consignes ;
- ➤ Elle assurera la suite de votre préparation corporelle si nécessaire ;
- ➤ Elle s'assurera que vous n'êtes pas seul le soir et la nuit de l'intervention.

LE SEJOUR

Après l'intervention:

- Vous serez surveillé en salle de réveil (SSPI) puis en UCA;
- La durée de la surveillance est prescrite par le médecin anesthésiste;
- ➤ Signalez toute douleur, afin que le traitement antalgique soit adapté dans les meilleurs délais ;
- Une collation pourra vous être servie.

Principe de précaution :

- ➤ Il est possible que sur décision médicale, votre sortie le soir de l'intervention ne soit pas autorisée, et que vous soyez hospitalisé en chirurgie conventionnelle;
- > Il ne s'agit que d'une précaution supplémentaire ;
- Votre chirurgien ou l'anesthésiste vous fournira toutes les explications utiles.

<u>Si vous sortez le soir</u>, l'infirmière aura pris soin de prendre les coordonnées de la personne majeure qui passera la nuit à vos côtés :

A vos côtés le soir et la nuit de l'intervention :		
Nom et Prénom		
Lien de parenté		
Tél fixe :Portable :		

LA SORTIE

Vous devez respecter les consignes suivantes :

- Après accord du chirurgien et de l'anesthésiste, vous quitterez l'établissement le jour de l'intervention, pour regagner votre domicile;
- Vous devez être accompagné par une personne majeure ;
- Vous devez être joignable par téléphone ;
- > Vous **ne devez pas rester seul** pendant 24h suivant la sortie ;
- Les médicaments utilisés pour vous endormir ou pour potentialiser l'anesthésie locale agissent longtemps et peuvent altérer votre jugement et vos réflexes ;
- > Pendant 24h, il est strictement interdit:
 - De conduire un véhicule ;
 - D'utiliser une machine ou un outil dangereux ;
 - De boire des boissons alcoolisées ;
 - De prendre une décision grave ou de signer un document important.

L'infirmière vous remettra votre dossier comportant :

- Le compte rendu opératoire ;
- ➤ La fiche de traçabilité du dispositif médical, si elle a été établie ;
- Les ordonnances et consignes post-opératoires ;
- Un arrêt de travail éventuel ;
- > Un rendez-vous avec votre chirurgien.

SATISFACTION DE LA CLIENTELE

Ce livret comprend un questionnaire de satisfaction en dernière page de ce livret.

Nous vous prions de bien vouloir le remplir, le détacher du livret et le remettre à l'infirmière avant votre départ.

Nous serons attentifs à vos suggestions.

Vos réponses nous aideront à progresser encore dans la qualité des soins apportés aux patients.

A DOMICILE

Respectez scrupuleusement les prescriptions médicales, en particulier les antalgiques.

<u>En cas de problème ou d'interrogation</u>, un accueil téléphonique est assuré 24h sur 24 :

> Du lundi au vendredi

- de 7h à 19h, par l'Unité de Chirurgie Ambulatoire : 01.64.60.40.52
- de <u>19h à 7h</u>, par le service de Chirurgie de semaine
 01.64.60.40.00, poste 32 83
- > <u>Du vendredi 19h au lundi 7h</u>,

par le service de Chirurgie Traditionnelle :

01.64.60.40.00, poste 32 93

L'appel du lendemain :

Nous vous téléphonerons systématiquement le lendemain de l'intervention.

Nous souhaitons que l'organisation rigoureuse, associée à la maîtrise des actes médicaux dispensés, vous permette de garder de votre hospitalisation un sentiment de sécurité et de qualité de soins.

LES ENFANTS

La **prise en charge** en UCA est particulièrement **adaptée** à la chirurgie des enfants :

- Traumatisme psychique réduit ;
- > Courte absence du domicile :
- Séparation avec les parents très brève ;
- Réduction du risque de pathologie nosocomiale.

Particularités :

- ➤ Obligation absolue de remettre à l'infirmière le jour de l'hospitalisation, l'autorisation d'opérer signée par les deux parents ;
- ➤ Nécessité d'apporter des biberons préparés (chocolat interdit), des couches et un change complet ;
- ➤ Ne surtout pas oublier le « doudou » ou la tétine.

Consignes pour les parents :

- ➤ L'un des deux parents devra rester dans l'UCA pour être auprès de l'enfant dès sa sortie du bloc opératoire ;
- ➤ Il est interdit de donner une quelconque friandise (gâteau, bonbon,...);
- ➤ Pour la sortie, <u>2 personnes sont nécessaires</u> : une qui conduit le véhicule pendant que l'autre surveille l'enfant.

NOTES PERSONNELLES

• > • • • • • • • • • • • • • • • • •
-

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

Améliorons ensemble la qualité de votre séjour

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Votre opinion sur la prise en charge dont vous venez de bénéficier dans l'unité de chirurgie ambulatoire nous est utile pour mesurer votre niveau de satisfaction par rapport à vos attentes et soutenir notre démarche d'amélioration de la qualité de l'accueil et des soins.

Nous vous remercions de prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire :

Détachez-le du livret et remettez-le au personnel de l'UCA avant votre sortie.



QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

UCA : Unité de Chirurgie Ambulatoire

Renseignements vo	ous concernant :				
Sexe : M □	F 🗆	Age :			
Vous avez bénéficié	d'une intervention e	<u>n :</u>			
Orthopédie 🗆	Viscéral □		Urolo	ogie D]
Gynécologie 🗆	Endoscopie di	gestive 🗆		Autre	e 🗆
Vous avez bénéficié	d'une anesthésie :				
Générale □	Loco-régionale □	Loca	ale 🗆		
Ne sait pas □					
Quelle est votre opini	on sur la chirurgie amb	ulatoire ?			
			Oui	Non	Sans opinion
-	s auriez été mieux pris en isation complète (une nui	_			
	1	1/	Ц	Ц	Ц
	n proche une prise en cha	rge en			
ambulatoire au centre l	nospitalier de Provins?				



Etes-vous satisfait ?

	Très satisfait	Satisfait	Insatisfait	Très insatisfait
De l'organisation de votre hospitalisation (consultations, programmation,)				
De l'information reçue avant votre hospitalisation				
De l'accueil des personnels de l'UCA				
De l'accueil des personnels du bloc opératoire				
De la disponibilité du personnel médical				
Du respect des délais et des horaires				
Du respect de votre intimité				
De la prise en charge de la douleur				
Des informations reçues sur l'organisation de votre suivi après votre sortie				
Des prestations hôtelières				